

Commission « Environnement-santé »

Réunion du 11 avril 2016

Etaient présents : M. Jean-Marc FLEURY (EODRA), président, Mme Sylvie LACUISSE (Saint Joire), MM. Jacques LERAY (Cedra), Denis STOLF (Tréveray), François AUG, invité, et Benoît JAQUET.

M. Franck BRIEY, président de la Conférence de santé du territoire de la Meuse.

- Point sur les intervenants

M. JAQUET indique qu'il a reçu la proposition de M. Pascal BAUDOIN pour l'animation du colloque (pour un montant de 1270 € TTC, frais de déplacement compris). Il est décidé d'attendre la proposition de M. Hervé KEMPF, ancien journaliste du Monde, avant d'arrêter le choix de l'animateur.

Pour la table ronde n°1 (Situation de l'industrie en Meuse et Haute-Marne, réglementation applicable et perspectives d'évolution), peu d'évolution, si ce n'est le remplacement de M. DESESSARD par M. DANTEC, sénateur EELV de Loire Atlantique. Mme PRINS attend toujours une réponse de la direction générale de la santé au ministère, sachant que l'ARS représentera le ministère si besoin. M. FLEURY va relancer Mme RIVASI qui doit proposer un agent de la commission européenne. Si cette piste n'aboutit pas, M. JAQUET prendra contact avec un enseignant du Centre européen universitaire de Nancy.

Pour la table ronde n°2 (Enjeux et mise en œuvre d'un état de référence sanitaire), Mme PRINS a eu l'accord de principe de l'INVS (Institut national de veille sanitaire) et attend confirmation de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). M. THERIN doit avoir cette semaine la réponse d'un industriel de Saint-Dizier.

Pour la table ronde n°3 (Retour d'expérience), la participation d'un représentant du S3PI (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles) de la Côte d'Opale est confirmée, et celle d'un représentant de l'ANDRA également. M. JAQUET a contacté M. LAURIER (IRSN) qui n'est pas disponible le 14 juin mais va voir s'il peut être remplacé. Par ailleurs, Mme PRINS a également l'accord de principe de l'INVS pour une intervention d'un représentant de la CIRE (Cellule Interrégionale d'Epidémiologie)

Enfin, M. BRIEY a l'accord du Collectif inter-associatif sur la santé (CISS) pour qu'il désigne un représentant des usagers par tables ronde afin de poser des questions aux intervenants.

- Communication

Comme convenu, le colloque sera annoncé dans la semaine par le CLIS via sa lettre flash, et par la Conférence via son réseau. La page facebook du CLIS sera également utilisée.

Les offres de campagne de communication présentées par les agences Billiotte&Co et 80°degrés sont soumises aux membres. Pour l'élaboration de la campagne, la conception et l'impression des 1 500 affiches et des 4 000 flyers, l'offre de 80°degrés est jugée la plus compétitive (pour 2 000 €) et est retenue par la commission. Les propositions d'achat d'espace ne sont en revanche pas prises en compte, le CLIS se chargeant de l'insertion d'un encart dans l'Est Républicain et le Journal de la Haute-Marne et de l'envoi d'un communiqué de presse pour les radios.

Les affiches et flyers (6 000 au lieu de 4 000) seront diffusés prioritairement dans les mairies des deux départements Meuse et Haute-Marne, ainsi qu'aux administrations et aux membres du CLIS pour redirection.

La prochaine réunion est prévue le 25 avril à 10h30 dans les locaux du CLIS à Bar le Duc, en présence de représentants de l'agence 80°degrés pour validation des visuels.